

# FICHE D'INSCRIPTION CAMPS 2025

## L'ENFANT

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Date de naissance : ...../...../.....  Fille  Garçon

Licence FFE  OUI  NON

Si Oui, numéro de licence : .....

Taille : ..... / Poids : .....

## LE SEJOUR

CAMP SPORT du 21/07 au 02/08 1 580,00 €

CAMP SPORT du 4 au 16/08 1 580,00 €

CAMP SPORT du 18 au 30/08 1 580,00 €

Options : (indiquer les dates pour les journées supplémentaires et les compétitions)

Journée supplémentaire ..... 60,00 €  Licence FFE (Obligatoire) 25,00 €

Compétition ..... 130,00 €

Transfert Gare Nancy ou Lorraine 100,00 €  Transfert Aéroport Strasbourg 200,00 €  
TGV (Aller + Retour) (Aller + Retour)

**TOTAL** €

## RESPONSABLE LEGAL

### RESPONSABLE 1

NOM .....

Prenom .....

Adresse .....

.....

.....

Tel Portable .....

Email .....

### RESPONSABLE 2

NOM .....

Prenom .....

Adresse .....

.....

.....

Tel Portable .....

Email .....

## INFORMATIONS SANITAIRES

Numéro de Sécurité Sociale : .....

◆ Allergies :

.....  
.....  
.....

◆ Informations alimentaires :

OUI mon enfant peut manger de tout / NON mon enfant ne peut pas manger de :

.....  
.....  
.....

◆ Traitements médicaux :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?

OUI                      NON

Si oui, joindre une ordonnance. Aucun médicament sans ordonnance ne pourra être pris durant le séjour (même les médicaments sans ordonnance type Doliprane).

◆ Vaccinations :

Joindre obligatoirement une copie du carnet de vaccination de l'enfant.

◆ Maladies déjà contractées :

Rubéole	OUI	NON	Rougeole	OUI	NON
Coqueluche	OUI	NON	Oreillons	OUI	NON
Varicelle	OUI	NON	Scarlatine	OUI	NON
Angine	OUI	NON	Rhumatisme Articulaires Aigues	OUI	NON

◆ Autorisation de Soins et Récupération

Je soussigné ..... responsable légal de l'enfant .....,  
déclare exacte les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à  
prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention  
chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise aussi le responsable du séjour, en accord avec le médecin et en fonction de la pathologie  
diagnostiquée, à récupérer l'enfant à l'hôpital pour le reconduire sur le centre.

Les frais médicaux sont avancés par A Cheval 54. À la fin du séjour, les parents devront régler la  
facture du montant des frais et les différents documents seront remis (feuille de soins,  
ordonnance...).

Date :

Signature :

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## ARTICLE I - Modalités d'inscription

Remplir la fiche d'inscription et nous l'adresser par mail à [acheval54.jg@gmail.com](mailto:acheval54.jg@gmail.com) ou par courrier à A CHEVAL 54 – 11 route de Parroy – 54370 BAUZEMONT

Modalités de règlement :

- 50% à la réservation puis 50% au plus tard 2 mois avant le début du séjour
- ou 100% à la réservation

Moyens de paiement acceptés :

- virement bancaire
- chèque bancaire (envoi en courrier recommandé conseillé)
- chèque vacances (envoi en courrier recommandé conseillé)

## ARTICLE II – Annulation

Toute annulation ou modification de votre séjour doit nous être confirmée par écrit (mail ou courrier).

Si vous souhaitez définitivement annuler votre séjour et ne pas procéder à un report, des indemnités s'appliquent :

- Plus de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50% du prix du séjour
- Moins de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 100% du prix du séjour

## ARTICLE III – Garantie de séjour

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou en cas de force majeure. Nous proposerons aux participants un report du séjour à une autre date.

Si aucune date de report ne convient, le participant se verra intégralement remboursé des sommes versées, mais ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité.

## ARTICLE IV – Assurance

Le centre équestre est assuré en responsabilité civile qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants. Néanmoins, A Cheval 54 ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du participant. Les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance en responsabilité civile. Tous les cavaliers devront être titulaires de la Licence FFE.

## ARTICLE V – Droit à l'image

A Cheval 54 se réserve le droit d'utiliser l'image de votre enfant pour la promotion de nos séjours, sauf avis contraire de l'enfant, des parents ou du représentant légal. Dans ce cas, merci de nous en informer dès l'inscription.